



FICHE DE POSTE SERVEUR(EUSE) BAR (*BUVETTES DU FESTIVAL*)

FESTIVAL AURILLAC EN SCENE 2025

Vendredi 6 et samedi 7 juin

MISSIONS

Sous l'autorité du Responsable du bar, le/la serveur(euse) de bar aura en charge les missions et tâches suivantes :

- *Préparation, installation et entretien du bar du Festival.*
- *L'approvisionnement, la mise en place et la préparation des boissons.*
- *Accueil, service et tenue de caisse (paiement CASHLESS uniquement) dans le respect des standards du Festival.*
- *Nettoyage des matériels et des locaux.*
- *Application des consignes de sécurité et des procédures de bonnes pratiques d'hygiène alimentaires.*
- *Participation à l'activité des buvettes ou au service lors des réceptions, pots et différents événements du Festival.*

SAVOIR-FAIRE / SAVOIR-ETRE

- *Se présenter à l'heure et en tenue ;*
- *Connaitre la programmation de l'édition et le Festival ;*
- *Être souriant et réactif ;*
- *Qualités relationnelles et pédagogiques ;*
- *Être capable de concentration ;*
- *Être doté d'une bonne mémoire ;*
- *Respect de sa tenue de travail ;*
- *Respecter de la confidentialité ;*
- *Savoir travailler en équipe et gérer les situations de stress ;*
- *Savoir s'adapter à différents interlocuteurs ;*
- *Savoir s'organiser, posséder une méthodologie du travail et gérer les priorités ;*
- *Être rigoureux et agile ;*

L'activité de ce poste s'exercera en fin de semaine, en soirée ou début de nuit (*amplitude horaire approximative 16h30 à 2h*). Elle s'effectuera en extérieur (*sous chapiteau*), en équipe. Elle peut générer des stations debout prolongées. Elle nécessite rythme, organisation, réactivité. Elle amène à gérer un encaissement (*seul moyen de paiement CASHLESS*), des stocks de liquides et nourritures. Elle peut impliquer le port de charges. Elle induit de respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Le port d'une tenue correcte exigée est requis (DRESS CODE : *tee-shirt Staff du Festival obligatoire*).

CONDITIONS

- Poste dans le cadre d'un contrat d'INTERIM de 2 jours vendredi 6 et samedi 7 juin 2025 (*16h30 à 2h chaque jour*) ;
- Prévoir d'être disponible pour une réunion préalable d'information tenue par les responsables de bars + organisateur sur site la veille vers 15h30/16h (jeudi 5 juin) ;

Les conditions communes pour postuler sont :

- *Avoir 18 ans révolus au 6 juin 2025 ;*
- *Être disponible pendant toute la durée du Festival et 5 juin pour la réunion ;*
- *Être autonome pour ses déplacements ;*
- *Être autonome pour son logement ;*
- *Expérience exigée en tant que serveur (se) bar ;*
- *Rigueur gestion encaissement CASHLESS.*

Les candidatures sont ouvertes à compter d'aujourd'hui. Chaque personne peut déposer une seule candidature (*de préférence pour les 2 jours*). Les emplois, dans leur grande majorité, seront pourvus à des personnes habitant Aurillac et le Cantal (*pour des raisons pratiques : disponibilité pour les entretiens et formations préalables, hébergement...*) ;

REMUNERATION :

SMIC en vigueur + repas du soir+ tee shirt du Festival. Contrat INTERIM.

Contact organisation et candidatures :

Sophie CLOCHARD - Directrice Festival AURILLAC EN SCENE

SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT

1, Bis Place des Carmes – 15000 AURILLAC / e-mail : direction@aurillaccongres.com

20/01/2025